48 - Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante - Subvention à deux associations étudiantes

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :

I - Association BARAC (Besançon Accueil la Rentrée Associative Carabine)

L'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF) est une association loi 1901 dont l'objet est de travailler pour l'intérêt commun des étudiants en médecine. L'ANEMF se veut indépendante, aconfessionnelle. Elle réunit les 38 associations des étudiants en médecine de France, soit indirectement 70 000 étudiants.

Au niveau local, l'Association Besançon Accueil la Rentrée Associative Carabine (BARAC), organise à Besançon, pour l'ANMEF, le Week-End des Élus Étudiants en Médecine (WEEEM) les 4, 5 et 6 novembre prochain. Ce week-end a pour but de former des élus étudiants actuels et futurs pour qu'ils soient les plus actifs possible pendant les différents conseils facultataires et universitaires. Ce besoin est renforcé par l'approche des élections universitaires.

Cet événement réunira 80 étudiants de toute la France qui seront accueillis dans les nouveaux locaux de l'UFR Médecine Pharmacie des Hauts du Chazal, hébergés à l'hôtel pendant 2 nuits et transportés par GINKO. Les formations sont assurées par le bureau de l'ANEMF et des formateurs professionnels extérieurs.

II - Association ESFB (Etudiants Sages-Femmes de Besançon)

L'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes (ANESF), association loi 1901 est l'unique organe représentatif des étudiants sages-femmes. Créée en 1987, elle représente aujourd'hui 4 000 étudiants : elle est composée d'un réseau de 29 associations actives sur les 35 écoles de sages-femmes existantes.

Chaque année, l'ANESF organise 4 Conseils d'Administration, un week-end de formation et un congrès. Chaque association locale d'étudiants sages-femmes propose, chacune à leur tour, d'organiser les manifestations ANESF et d'accueillir les autres associations d'étudiants sages-femmes.

Au niveau local, l'Association des Etudiants Sages-Femmes de Besançon (ANESFB) a décidé d'organiser à Besançon le premier Conseil d'Administration de l'ANESF qui s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2011.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de deux subventions :

- 600 € à l'Association BARAC, organisatrice du WEEEM à Besançon,
- 400 € à l'Association ESFB, organisatrice du Conseil d'Administration de l'ANESF.

En cas d'accord sur ces propositions, la dépense totale, soit 1 000 €, sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400.

«Mme Joëlle SCHIRRER: Je vais simplement préciser que ces subventions ont été données parce que les deux associations, aussi bien celle de médecine que celle de sage-femme font venir des étudiants de toute la France pour un congrès et donc c'est important pour la notoriété de Besançon.

M. LE MAIRE: Merci Joëlle, c'est vrai, tu as raison de le dire, c'est très important».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.